

**Société  
du Grand  
Paris**



**Réunion Publique**

# **Le Grand Paris Express à Bois-Colombes**

Ligne 15 Ouest

Pont de Sèvres - Saint-Denis Pleyel

4 octobre 2021

# Objet de cette réunion publique

## Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

## Objet de cette réunion publique

---

### Présentation du projet et des travaux de la ligne 15 Ouest du Grand Paris Express sur le territoire de Bois-Colombes

#### Thèmes abordés :

- Le Grand Paris Express
- La ligne 15 Ouest
- Les évolutions liées à la Déclaration d'Utilité Publique modificative : raisons et enjeux
- Les gares de Bois-Colombes, Bécon-les-Bruyères et l'ouvrage Vaudreuil
- Le processus d'acquisition foncière
- Les modalités d'accompagnement des riverains
  
- *Échanges avec le public*

# Le Grand Paris Express



## Un projet construit dans le dialogue permanent



### Des instances d'échanges et de validation avec les élus et partenaires pour une co-construction de l'ensemble de la ligne

Un travail au quotidien avec les collectivités locales et les partenaires

- Depuis 2019, environ 200 réunions de travail par an en moyenne avec les élus, services techniques et partenaires territoriaux sur la ligne 15 Ouest se sont tenues et plus de 20 comités techniques, comités de pilotage, conférences de tronçon ont permis de définir et de valider les orientations et points structurants de la ligne

# La ligne 15 - Tronçon Ouest

## Ligne 15 Tronçon Ouest : Pont de Sèvres → Saint-Denis Pleyel



### 11 gares

Dont 10 en correspondance (Pont de Sèvres, Saint-Cloud, Nanterre-La Folie, La Défense, Bécon-Les-Bruyères, Bois-Colombes, Les Agnettes, Les Grésillons, Saint-Denis Pleyel)

22,4 km de ligne intégralement souterraine

25 000 voyageurs à l'heure de pointe du matin estimés à terme

600 000 voyages par jour attendus

800 000 habitants concernés

14 communes

2 départements

Mise en service horizon 2030

#### Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Exemple de gains de temps générés par la Ligne 15 depuis la gare de Bois-Colombes

Bois-Colombes *	Bois-Colombes *	Bois-Colombes *	Bois-Colombes *
Aéroport Charles de Gaulle T2	La Défense	La Plaine Stade de France	Pont de Sèvres
<b>Aujourd'hui</b>	<b>Aujourd'hui</b>	<b>Aujourd'hui</b>	<b>Aujourd'hui</b>
 → 1h05	 → 18 min	 → 31 min	 → 47 min
<b>Demain</b>	<b>Demain</b>	<b>Demain</b>	<b>Demain</b>
 → 28 min	 → 6 min	 → 11 min	 → 21 min
<b>Gain de temps</b>	<b>Gain de temps</b>	<b>Gain de temps</b>	<b>Gain de temps</b>
→ 37 min	→ 12 min	→ 20 min	→ 26 min

# Les procédures administratives

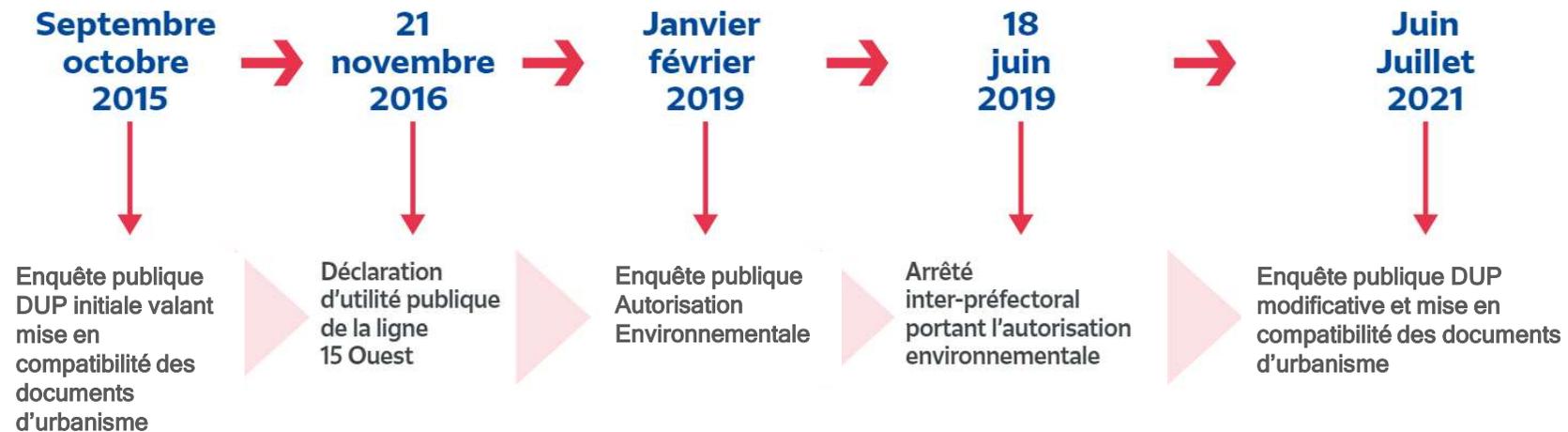
## Quels sont les objectifs des différentes procédures administratives ?

- Déclaration d'utilité publique (DUP) :
  - Un **projet déclaré d'utilité publique**, et reconnu comme tel par le juge administratif, est celui qui présente un intérêt suffisant pour justifier l'atteinte à la propriété privée
  - **Mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU)** : Permettre l'adaptation des documents de planification afin de pouvoir réaliser une opération d'aménagement
  
- Enquête parcellaire :
  - Permettre aux propriétaires concernés par le projet, c'est-à-dire risquant de subir une privation de leur bien pour la réalisation du projet, de connaître avec exactitude dans quelle condition leurs biens seront concernés
  - Vérifier l'exactitude des informations cadastrales : évaluation des parcelles par les domaines, référencement des lots
  
- Autorisation Environnementale (AE) : **Autoriser les travaux** susceptibles d'avoir une **incidence sur l'environnement** et **prescrire les mesures** permettant d'assurer la prévention des dangers ou inconvénients pour les intérêts environnementaux
  
- Autorisation d'Urbanisme (Permis de démolir, permis de construire,...) : **Autoriser une construction ou un aménagement** après vérification du respect des règles d'urbanisme

# Principales étapes réglementaires du projet

Une ligne déclarée d'utilité publique le 21/11/2016

OÙ EN EST-ON SUR LA LIGNE 15 OUEST ?



Acquisitions foncières réalisées / en cours

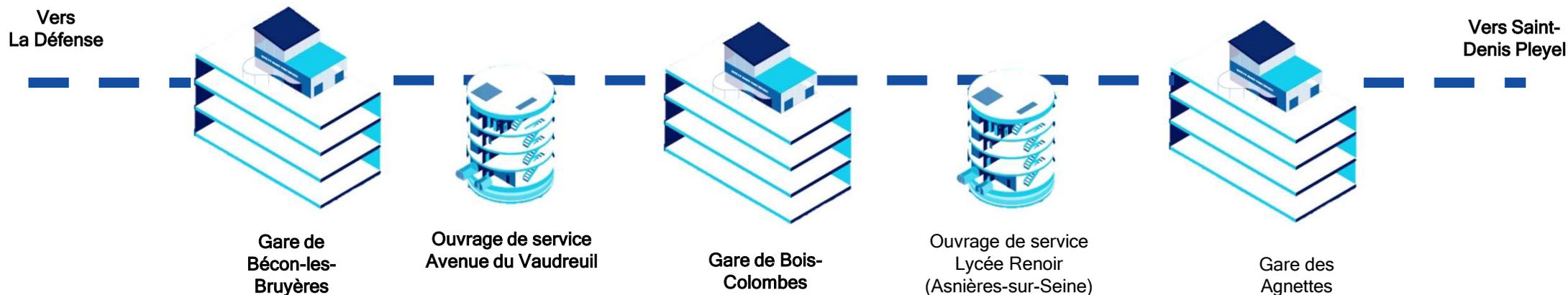
Après la DUP de 2016, **3 enquêtes parcellaires** se sont déroulées entre 2017 et 2021 sur les territoires de **Saint-Cloud, Suresnes, Rueil-Malmaison, Nanterre, Courbevoie, Bois-Colombes (janvier 2017) et Gennevilliers**

*Une nouvelle enquête parcellaire va être organisée fin 2022 sur Bois-Colombes*

# Le Grand Paris Express à Bois-Colombes

# Le Grand Paris Express à Bois-Colombes

L'ensemble du réseau du GPE est issu d'un processus de décisions pris en concertation avec les collectivités, les services de l'Etat, l'autorité organisatrice des transports, les opérateurs...



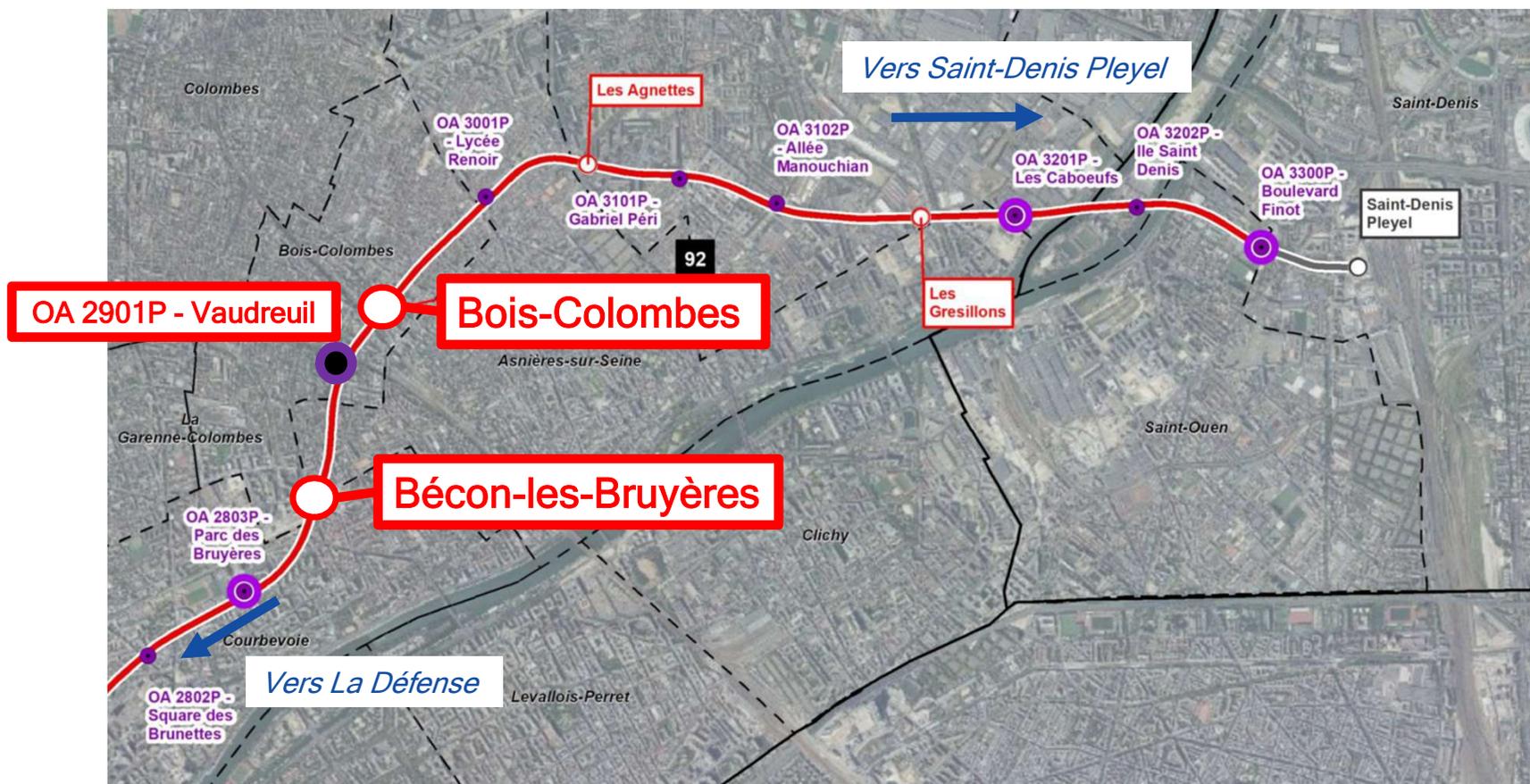
## Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Le Grand Paris Express à Bois-Colombes



## Réunion publique à Bois-Colombes

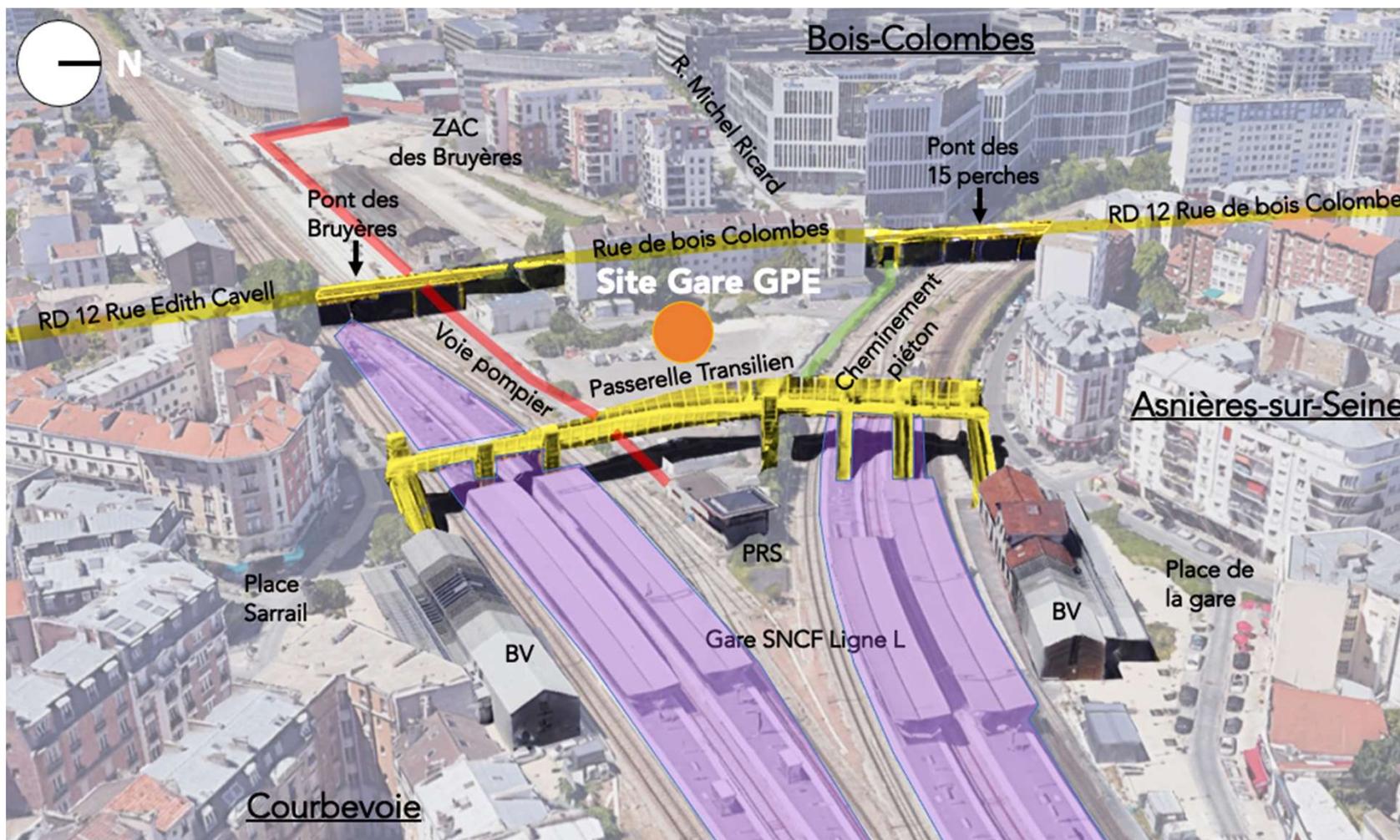
Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# La gare de Bécon-les-Bruyères

# Gare de Bécon-les-Bruyères - Implantation



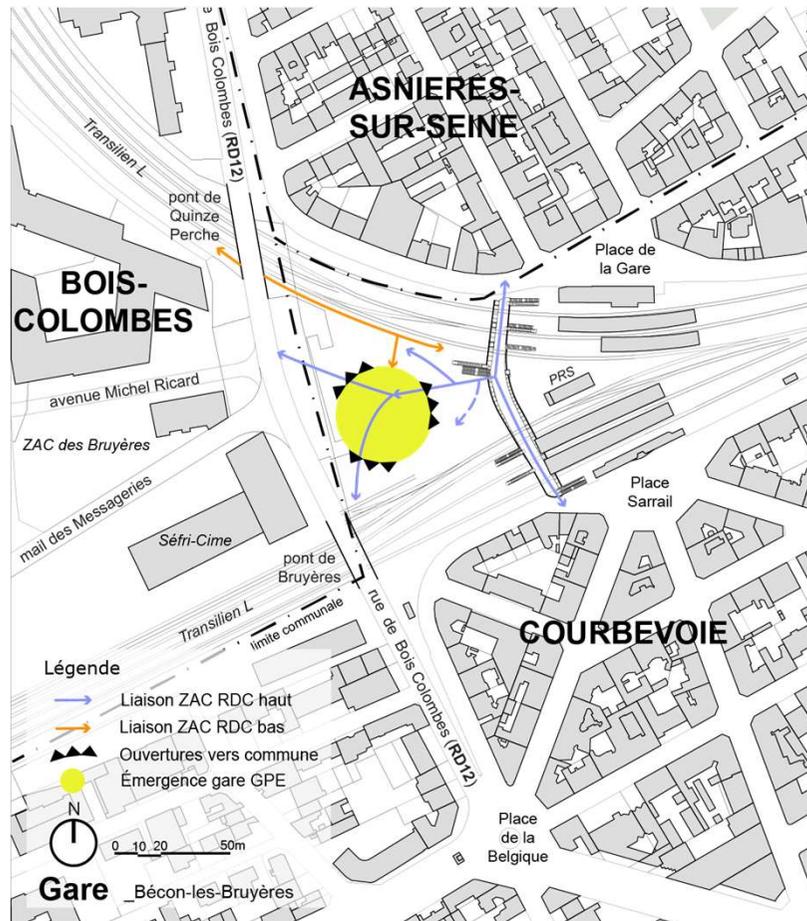
## Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Gare de Bécon-les-Bruyères - Organisation spatiale

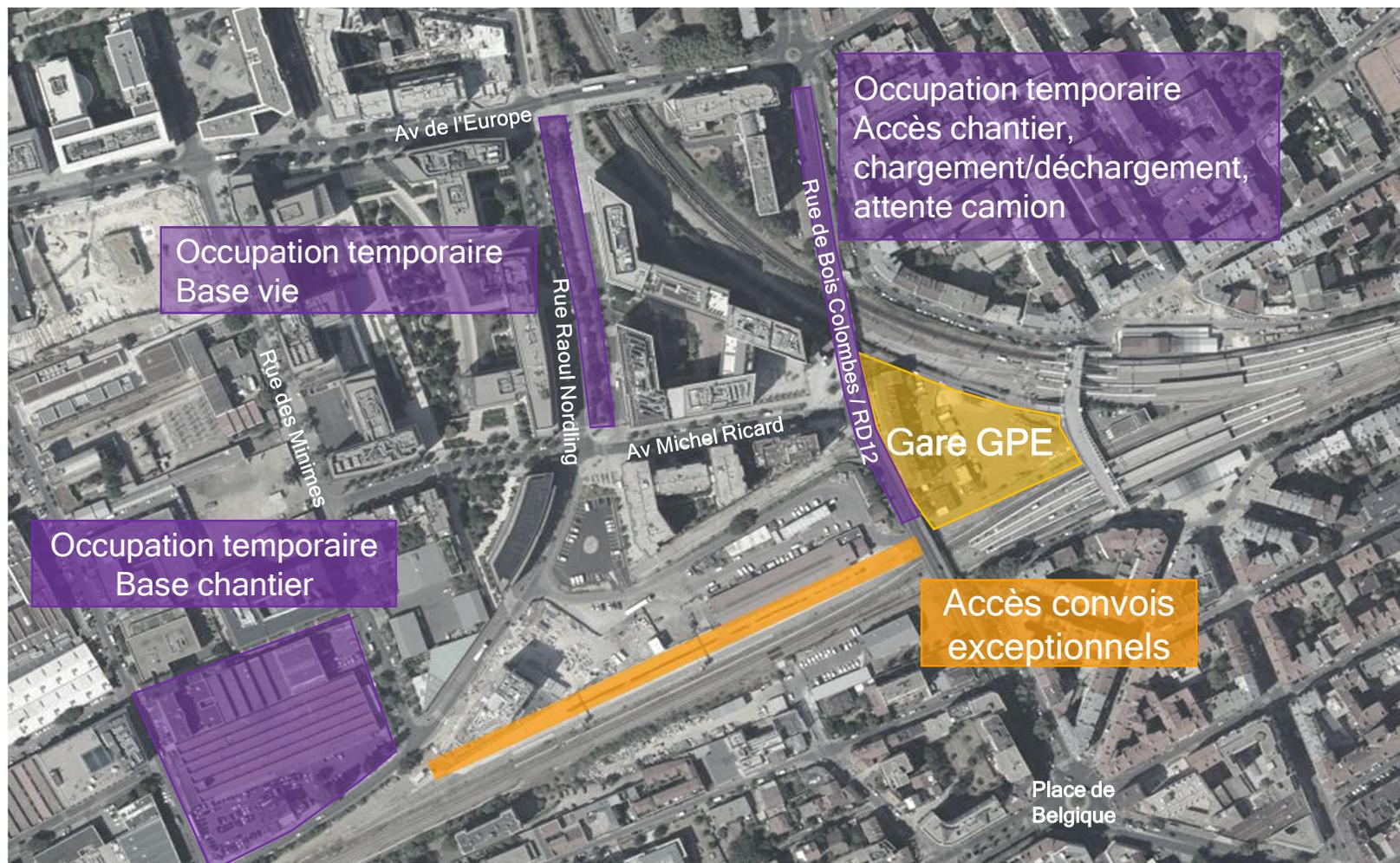


Une organisation spatiale autour de 3 parvis

## Chiffres clés :

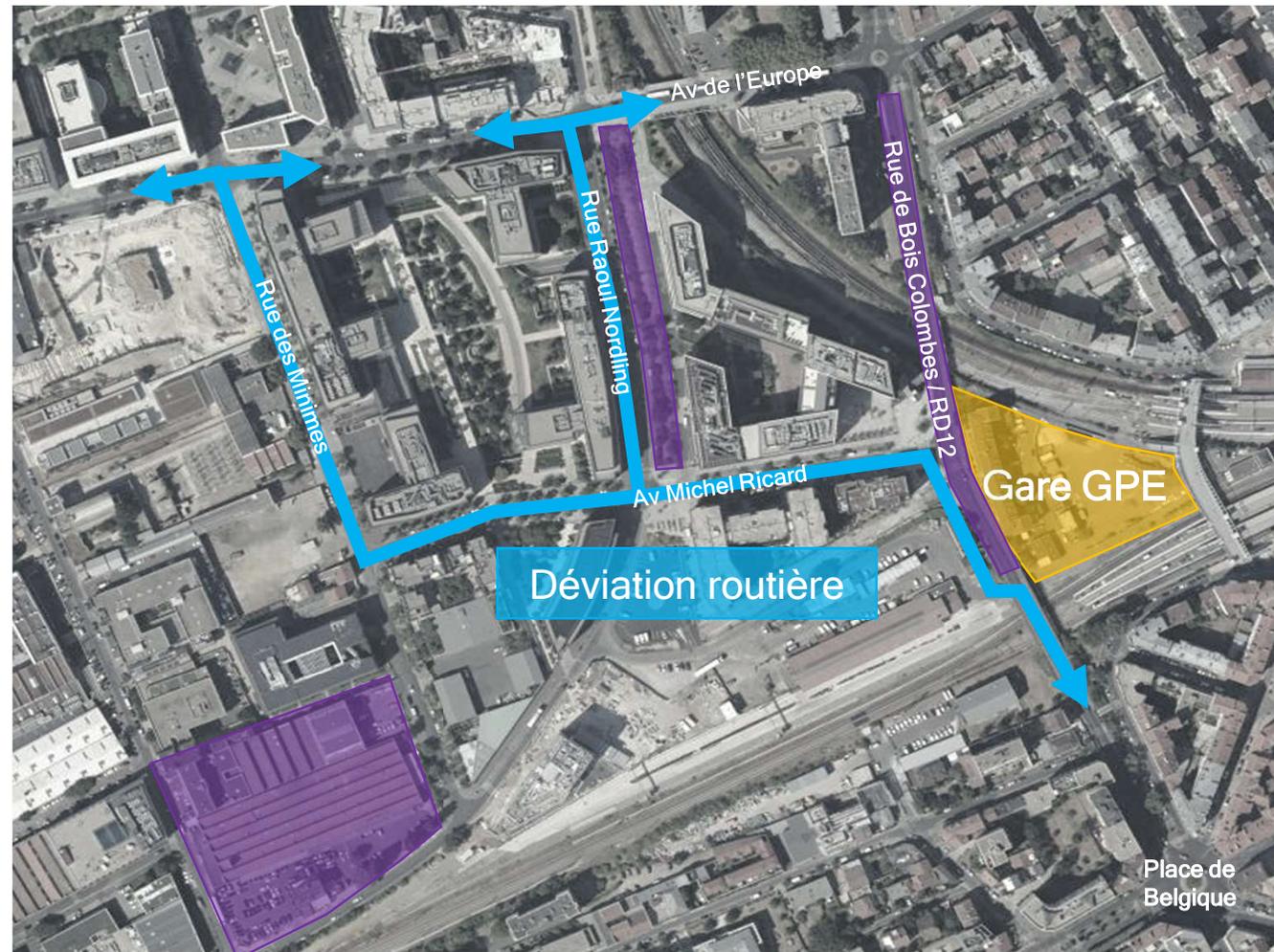
- 55 000 voyageurs/jour dont 20% en correspondance avec le Transilien
- 48 000 habitants dans un rayon de 1km autour de la gare
- 36 m de profondeur des quais

# Gare de Bécon-les-Bruyères - Emprises foncières



## Gare de Bécon-les-Bruyères - Contraintes de circulation pendant les travaux

- Fermeture de la rue de Bois-Colombes / RD 12 entre l'avenue Michel Ricard et l'avenue de l'Europe
- Mise en place d'une déviation routière



# Gare de Bécon-les-Bruyères - Planning prévisionnel

## Marché et travaux

Travaux préparatoires (démolitions, dévoiements de réseaux,...)



Passation du marché  
de Conception Réalisation



Permis de  
Construire

Travaux de la gare BLB



DUP Modificative



Acquisition du foncier  
(dont Enquête Parcellaire)



Mise à jour de l'Autorisation  
Environnementale



## Procédures

Réunion publique à Bois-Colombes

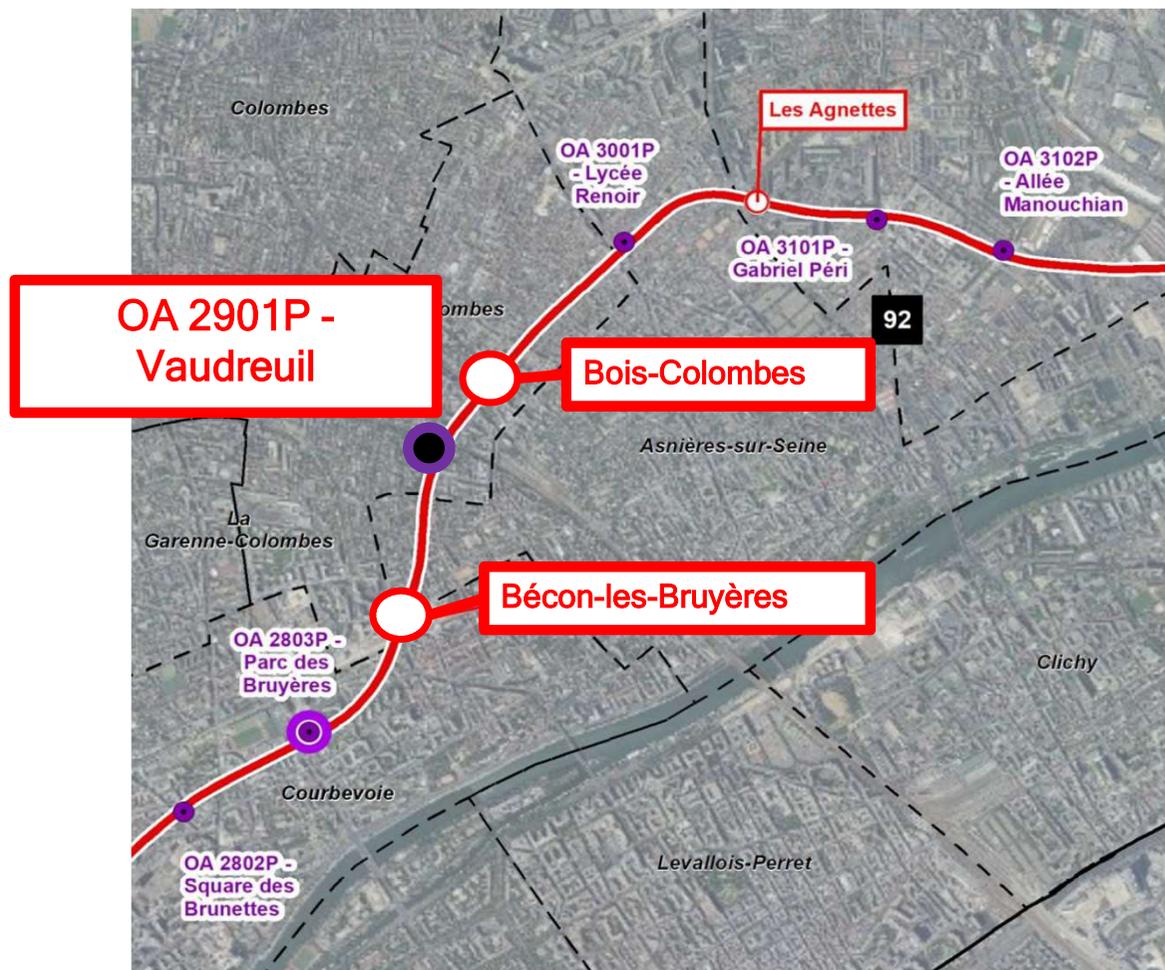
Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

c1

04/10/2021

# L'ouvrage de service Avenue du Vaudreuil

# Ouvrage de Service Vaudreuil - Implantation



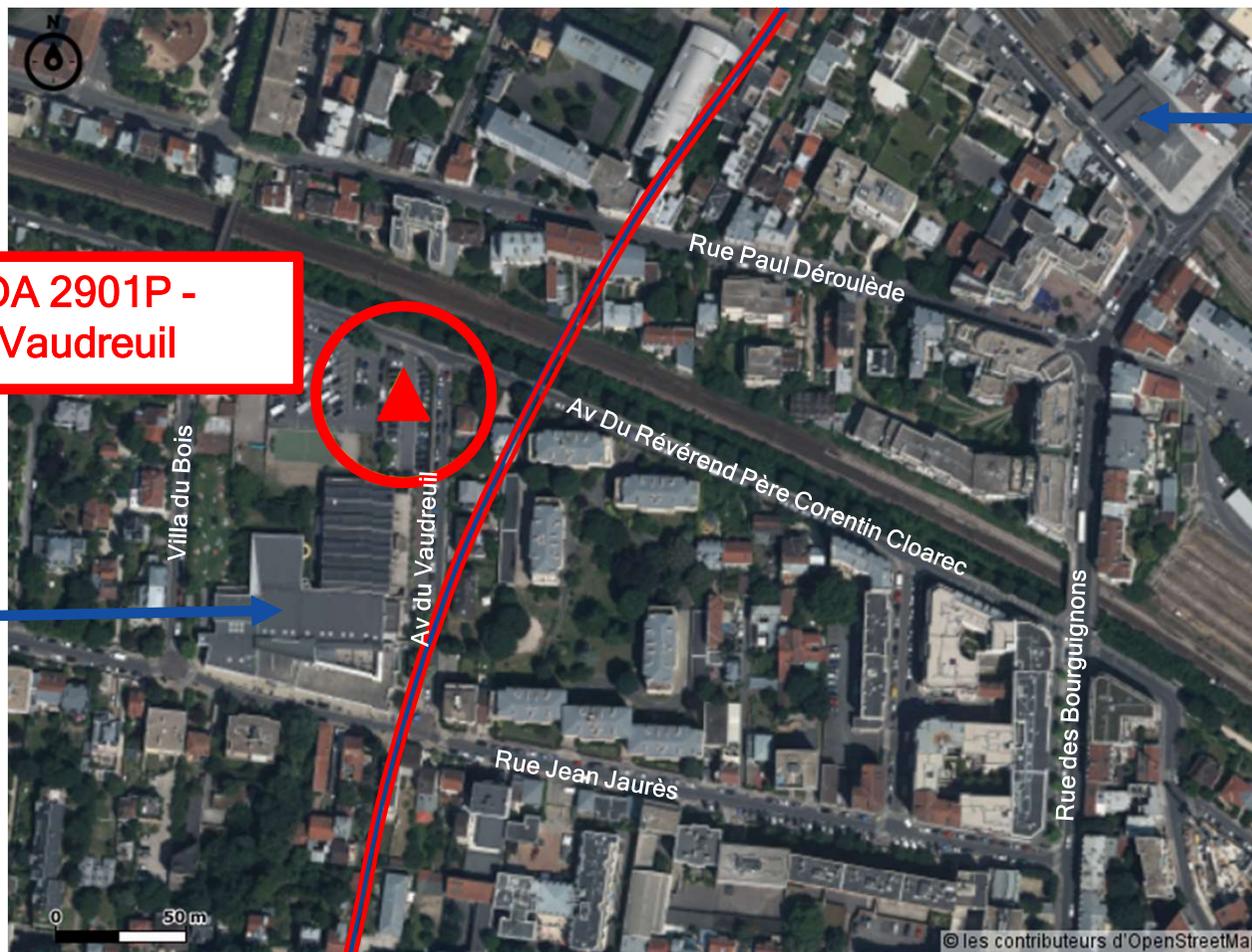
## Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Ouvrage de Service Vaudreuil - Implantation

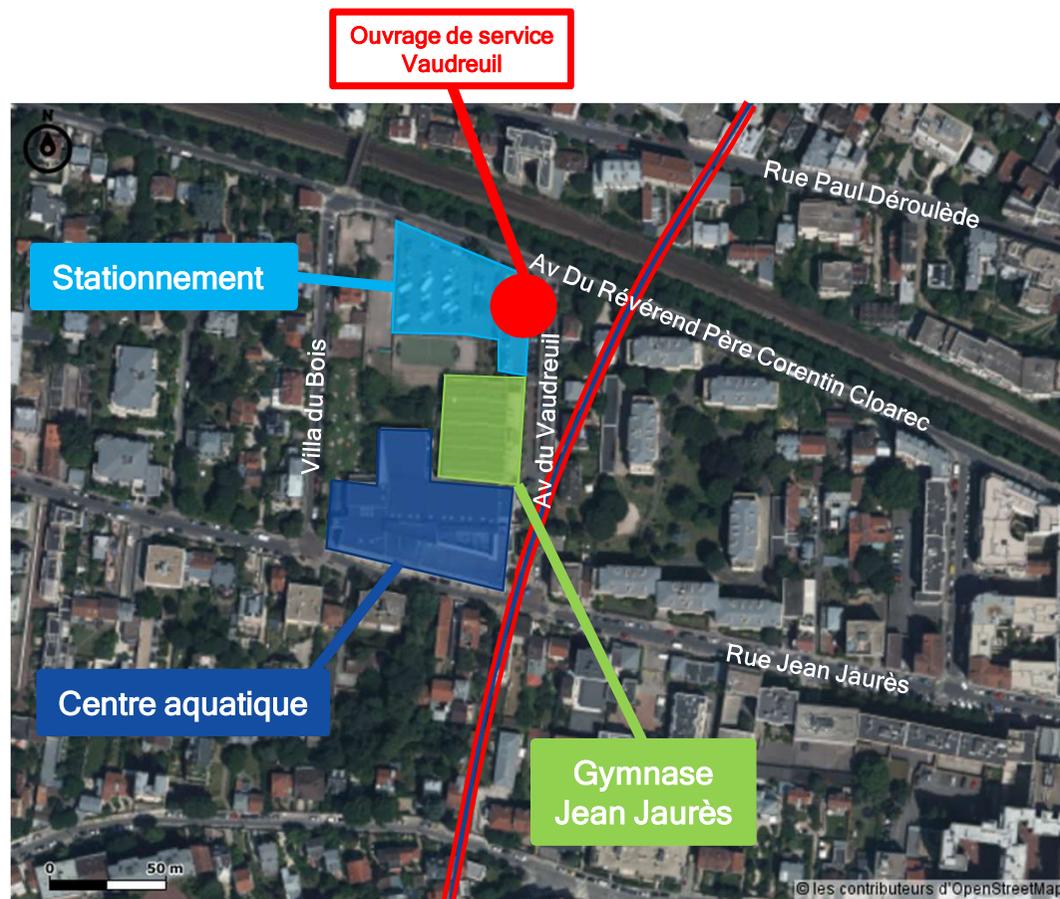


OA 2901P -  
Vaudreuil

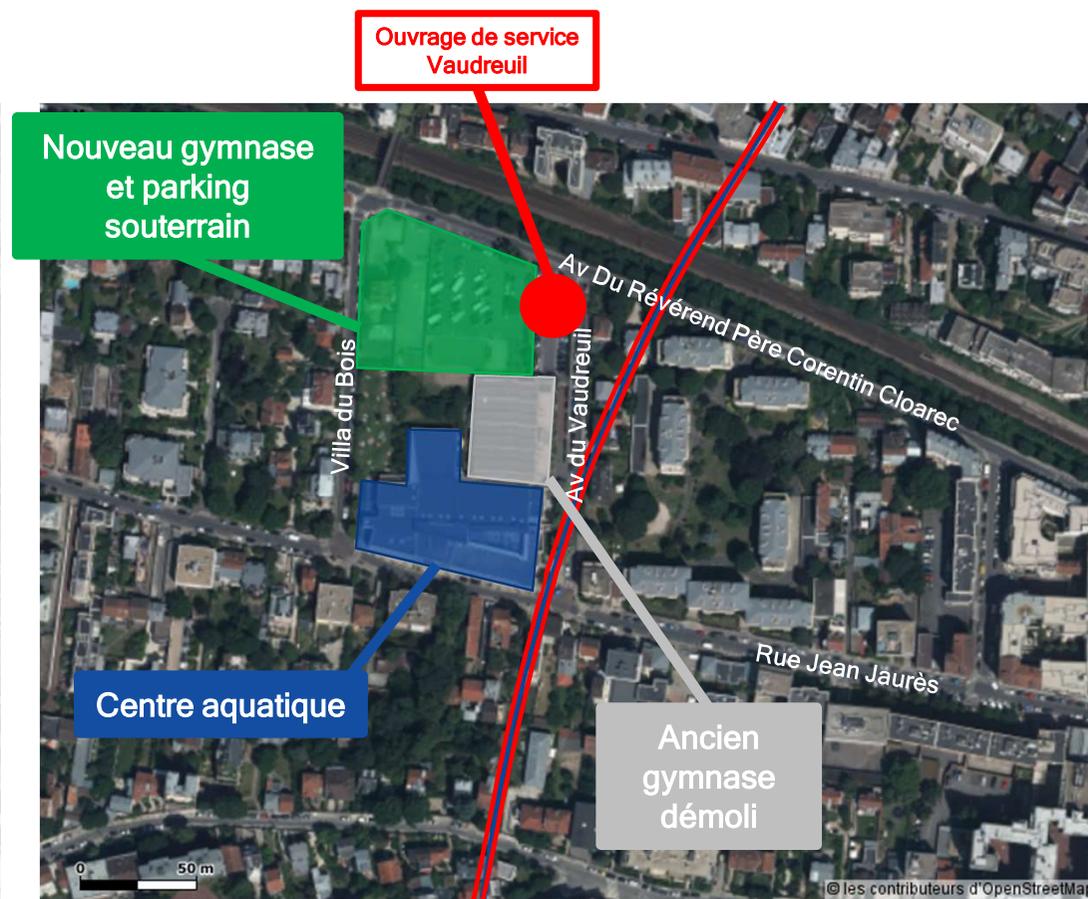
Gare SNCF de  
Bois-Colombes

Centre aquatique

# Ouvrage de Service Vaudreuil - Environnement urbain



Environnement urbain existant



Environnement urbain projeté

# Ouvrage de Service Vaudreuil - Planning prévisionnel

Marché  
et  
travaux

Investigations complémentaires

Passation du marché  
de Conception Réalisation

Travaux Ouvrage de Service Vaudreuil  
(y compris Travaux préparatoires)



DUP Modificative

Acquisition du foncier  
(dont Enquête Parcellaire)

Procédures

Mise à jour de l'Autorisation  
Environnementale

# La gare de Bois-Colombes

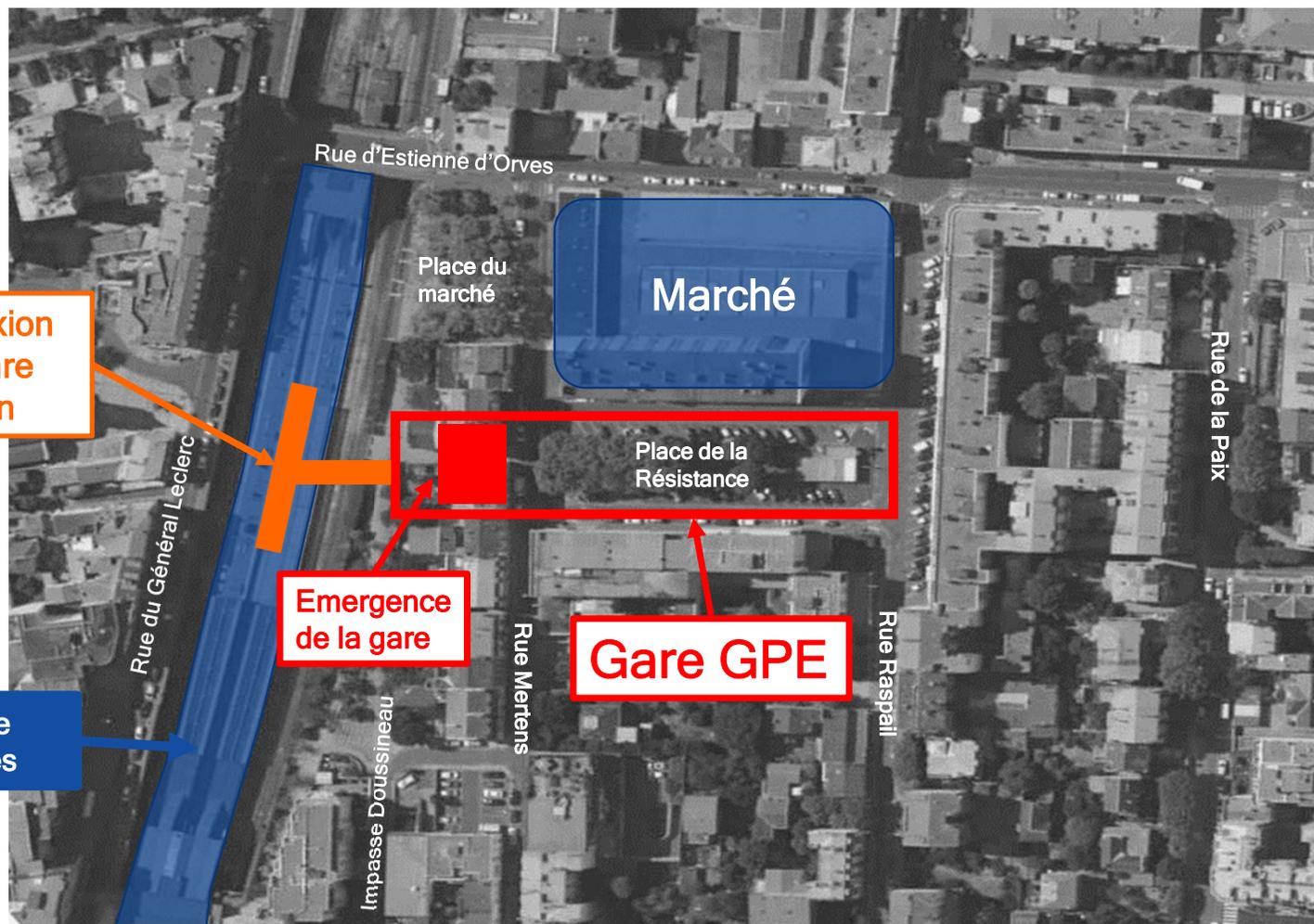
## Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Gare de Bois-Colombes - Implantation



## Chiffres clés :

- 75 000 voyageurs/jour dont 60% en correspondance avec le Transilien
- 35 000 habitants dans un rayon de 1km autour de la gare
- 29 m de profondeur des quais

## Gare de Bois-Colombes - Méthode de construction



Méthode générique - Pour la gare de Bois-Colombes, l'évacuation des déblais de creusement se fera par le tunnel

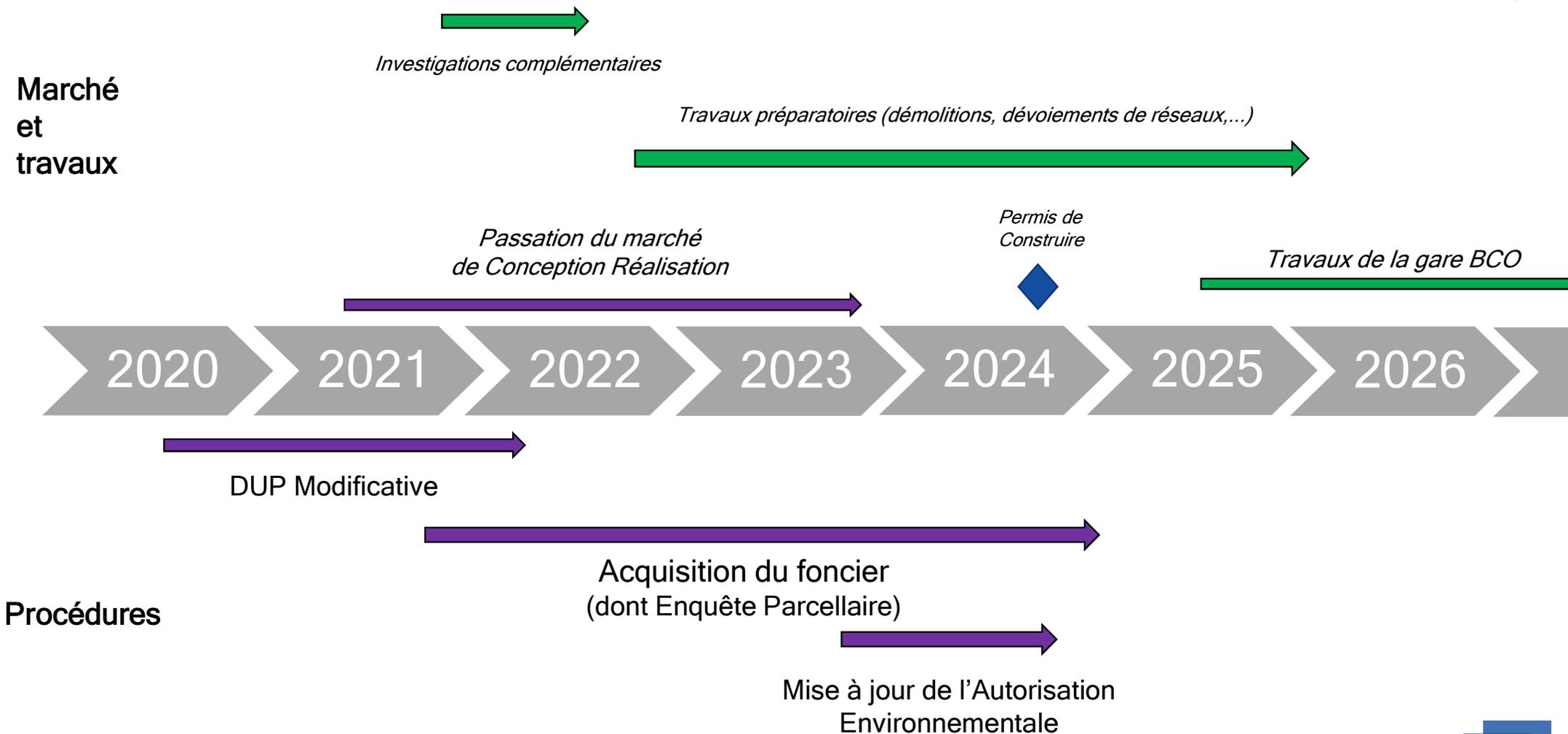
Réunion publique à Bois-Colombes

Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# Gare de Bois-Colombes - Planning prévisionnel



# Gare de Bois-Colombes - Emprise foncière

## Emprise DUP Initiale - Dossier d'Autorisation Environnementale (2015-2019)



-  Future gare GPE
-  Future correspondance SNCF
-  Faisceau de DUP initiale
-  Emprise chantier DUP initiale (2015)

### Une emprise chantier de 6 400 m<sup>2</sup> insuffisante

- Retour d'expérience des lignes 15 Sud et 16 : besoin d'emprise chantier entre 10 000 m<sup>2</sup> et 15 000 m<sup>2</sup> pour une gare
- Besoin complémentaire pour permettre la réalisation de l'ouvrage d'interconnexion (environ 1 500 m<sup>2</sup> / 2 000 m<sup>2</sup>)

## Gare de Bois-Colombes - Emprise foncière

Emprise projetée dans le dossier de DUP modificative (*Enquête Publique de juillet 2021*)



Future gare GPE



Future correspondance SNCF



Faisceau de DUP initiale



Emprise chantier DUP initiale (2015)



Emprise chantier complémentaire prévisionnelle présentée en DUP Modificative (3 400 m<sup>2</sup>)



Evolution du faisceau de DUP (2 377 m<sup>2</sup>)



Emprise chantier complémentaire sur le domaine public de la ville de Bois-Colombes

# Processus d'acquisition foncière

## Les modes opératoires

1) Pour procéder à la maîtrise foncière des emprises nécessaires à la réalisation du GPE, la SGP mènera des **négociations amiables** auprès des propriétaires de logements et de commerces et des locataires commerciaux ayant pour but d'acheter leur bien ou leur fonds.

De la même manière, les emprises en tréfonds seront traitées selon leur profondeur soit en acquisition en volume ou en SUP (Servitude d'Utilité Publique).

L'ensemble des négociations amiables sont soumis à l'avis préalable de la DNID.

2) La SGP mène, en parallèle des négociations, des enquêtes parcellaires ainsi que la phase judiciaire de l'expropriation pour garantir le planning de libération des emprises dans les temps.

# Processus des négociations amiables

L'action foncière est organisée sous l'autorité de la SGP avec ses prestataires et partenaires :

SEGAT



- **SEGAT** : l'opérateur foncier
  - Contacte par courrier et téléphone chaque propriétaire ou locataire commercial pour identifier la situation foncière
  - Engage la négociation en vue d'un accord amiable
  - Organise la visite du bien par la DNID en vue de son estimation
  - Lance les procédures administratives d'enquête parcellaire
- **DNID** : Direction Nationale d'Interventions Domaniales
  - Visite avec l'accord et en présence du propriétaire des appartements pour estimer la valeur de chaque bien au plus juste
  - La société du Grand Paris en tant qu'établissement public d'Etat ne peut acheter sans un avis des domaines conforme
- **Au besoin, un accompagnement au relogement pour les locataires**
  - Réalise l'enquête sociale
  - Accompagne les occupants dans les démarches de relogement

## Qu'est-ce qu'une enquête parcellaire ?

### 1) Objets de la procédure réglementaire :

- Déterminer avec précision les biens et parcelles en surface et en sous-sol situés dans l'emprise du projet
- Identifier les propriétaires concernés et tout titulaire de droits réels
- S'assurer que les acquisitions sont bien nécessaires pour le projet
- Informer et recueillir les observations des propriétaires

### 2) Trois enquêtes parcellaires se sont déjà déroulées s'agissant de la ligne 15 Ouest :

- En 2017 : Gares de Gennevilliers et de Bois-Colombes
- En 2019 : Gare de Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Suresnes et Nanterre
- En juin 2021 : Ouvrages annexes situés à Nanterre et Courbevoie

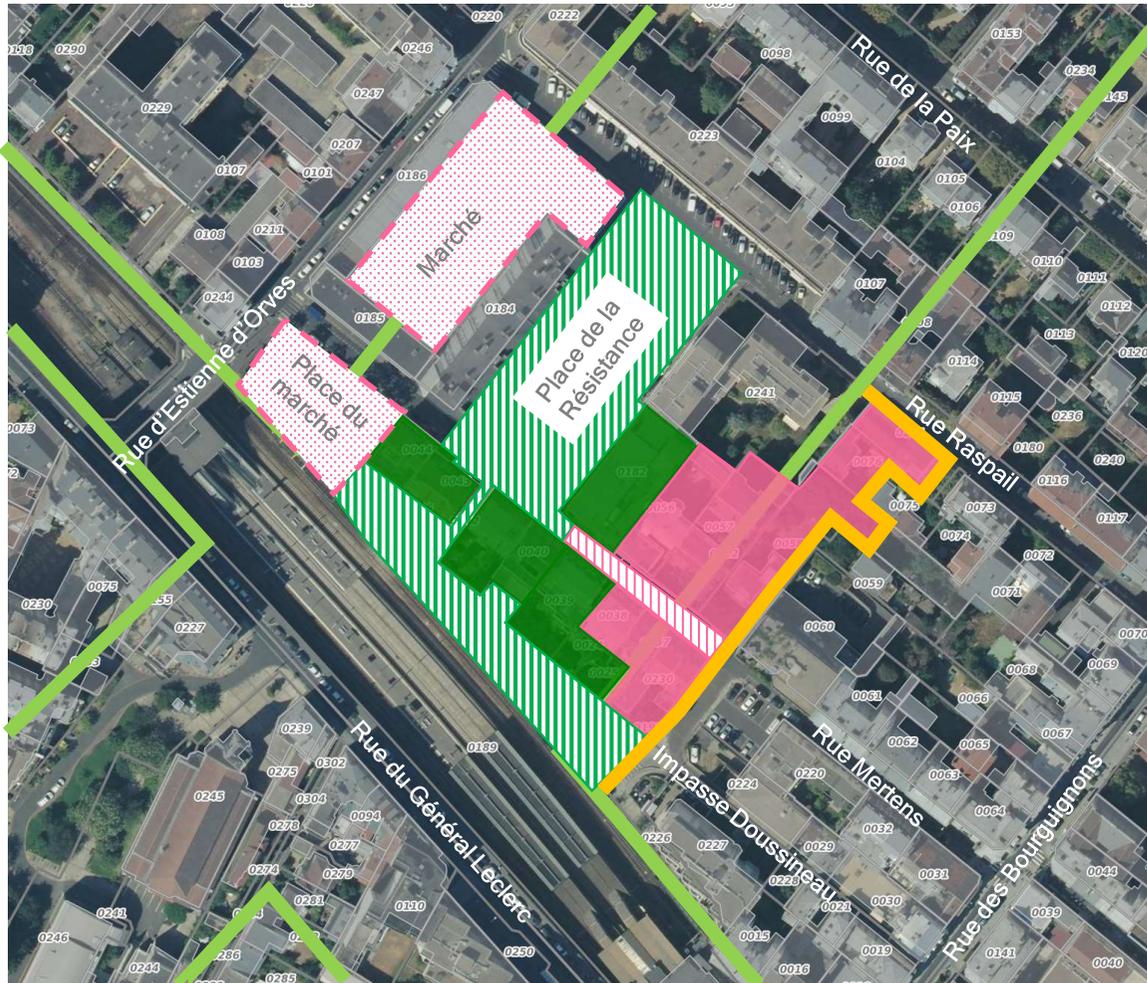
## Conséquence de l'enquête parcellaire

- A l'issue de l'enquête parcellaire et après avoir recueilli l'avis de la commission d'enquête et les observations de la Société du Grand Paris, le Préfet prononce la cessibilité\* des biens qui n'ont pas été acquis à l'amiable
- Le Préfet saisit le juge de l'expropriation pour solliciter une ordonnance d'expropriation qui transfère la propriété à la Société du Grand Paris

*\*c'est-à-dire les biens qui doivent être vendus à la SGP dans le cadre de la réalisation du projet*

- **Prise de contact par la SEGAT (opérateur foncier de la SGP) auprès des propriétaires : courant novembre 2021**
  
- **Organisation d'une Enquête Parcellaire sur le secteur de la gare de Bois-Colombes envisagée fin 2022**

# Gare de Bois-Colombes - Emprise chantier projetée



-  Faisceau de DUP initiale
-  Biens acquis ou en négociation par la SGP
-  Espace public prévu initialement
-  Evolution du faisceau de DUP
-  Biens privés dans l'emprise chantier complémentaire prévisionnelle
-  Espace public dans l'emprise chantier complémentaire prévisionnelle
-  Emprise chantier complémentaire sur le domaine public de la ville de Bois-Colombes

- Biens acquis SGP :
  - Parking silo
  - 31, 27, 21 et 19 rue Mertens
- Biens privés dans l'emprise chantier complémentaire prévisionnelle :
  - 9 rue Raspail (K76)
  - 11 et 13 rue Raspail (K231)
  - 10 rue Mertens (K58 et K242)
  - 12 rue Mertens (K57)
  - 13 rue Mertens (K230)
  - 14 rue Mertens (K56)
  - 15 rue Mertens (K37)
  - 15 bis rue Mertens (K38)

## Réunion publique à Bois-Colombes

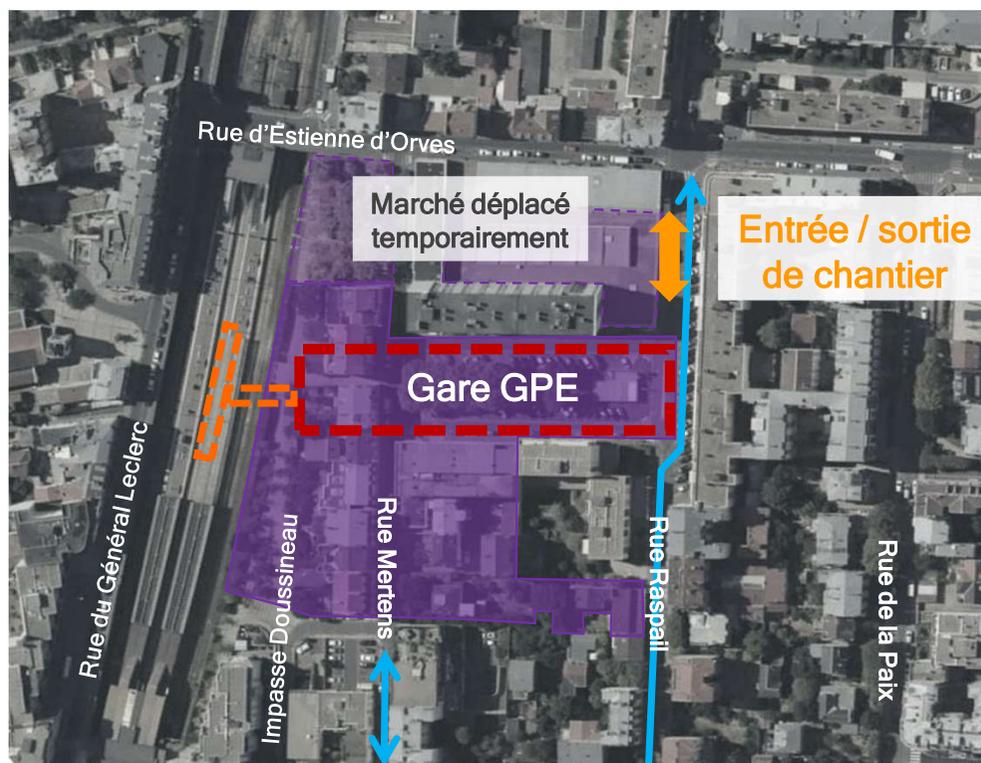
Ce document est la propriété de la Société du Grand Paris. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

C1

04/10/2021

# L'accompagnement des riverains

## Gare de Bois-Colombes - Accès et circulation en phase chantier



- **Entrée / sortie de chantier** : rue Raspail depuis la rue Estienne d'Orves  
Pas de cheminement camion rues Raspail et Mertens
- **Déplacement du marché** le temps du chantier  
(en lien avec la ville de Bois-Colombes)

-  Future correspondance SNCF
-  Future gare GPE
-  Emprise chantier prévisionnelle DUP Modificative
-  Emprise chantier complémentaire en cours de discussion avec la ville de Bois-Colombes
-  Accès routier riverain maintenu

## Un dialogue continu avec les riverains



Des **cartographies des enjeux riverains**, pour anticiper les difficultés, et trouver les meilleures solutions techniques pour limiter l'impact des chantiers



Un **accès facilité** par une boîte mail générique, une FAQ, un agent de proximité



Des **réunions de quartier**, **visites** de chantier, **rencontres** individuelles et collectives avec les riverains



Un **agent de proximité** pour une médiation quotidienne sur les chantiers (Frantz NESTOR - 07 76 99 25 70)

# L'accompagnement indemnitaire



La formalisation de  
**protocoles indemnitaires**



Un **médiateur indépendant** que peuvent  
saisir les riverains en cas de désaccord

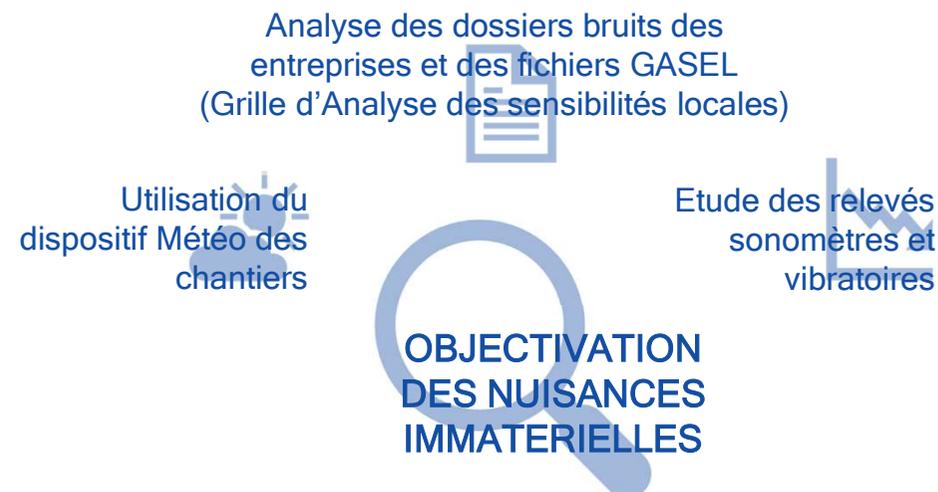


**Solution d'hébergement** temporaire  
ou pérenne pour quelques cas très  
critiques



Une **Commission d'Indemnisation**  
**Amiable** pour les riverains professionnels

## Une méthode objectivée et reproductible



Identification de **préjudices certains, personnels, directs** et présentant un caractère **anormal et spécial**, afin de répondre **équitablement** à l'ensemble des situations rencontrées en prenant en compte la spécificité du chantier.

# Pour les riverains professionnels : La Commission d'Indemnisation Amiable (CIA)



Une **commission paritaire, présidée par un magistrat administratif**, composée de représentants des territoires et des acteurs du projet, qui se réunit tous les mois en fonction du nombre de dossiers à instruire



Pour **les riverains professionnels** (commerçants, artisans, professions libérales,...) dont l'activité économique est directement impactée par les chantiers du GPE



**Préjudice(s) indemnisé(s) :**

- **Manque à gagner** (perte de marge brute d'exploitation) supérieur à 15 % selon année de référence avant travaux

**et/ou**

- **des frais annexes** (frais de déménagement des locaux, stockage...)

## ✓ Saisine de la CIA

Constitution d'un dossier disponible sur le site de la Société du Grand Paris :

<https://media-mediathèque.societedugrandparis.fr/medias/domain1/media512/77303-cypw0bltm9.pdf>

## ✓ Instruction du dossier

Identification de **préjudices certains, personnels, directs** et présentant un caractère **anormal et spécial**, afin de répondre **équitablement** à l'ensemble des situations rencontrées en prenant en compte la spécificité du chantier

## ✓ Présentation du dossier en CIA

### ✓ Avis rendus par la CIA

- Octroi d'une indemnisation d'un montant déterminé
- Octroi d'une indemnisation provisionnelle d'un montant déterminé
- Rejet de la demande

**La décision d'indemnisation finale appartient à la Société du Grand Paris**

# Echange avec le public

Merci de votre attention